

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DES ARDENNES

Arrondissement de Sedan - Canton de Sedan-Nord

COMMUNE de FLOING

08200

Tél. 03 24 29 17 42 - Fax. 03 24 29 20 77 e-mail: mairie.floing@gmail.com

Floing - Infos Flash n°19

Floing, le 15 février 2022

VIE DE LA COMMUNE

L'Instance de Coordination pour les Personnes Agées (ICPA) organise un repas à destination des personnes âgées de plus de 60 ans et résidant dans l'une des 23 communes adhérentes

Restaurant à la Ferme hameau de Villera 08450 Maisoncelle et Villers

jeudi 24 ou vendredi 25 mars 2022











Au Pôle d'Action Sociale 8/10 Rue de la Rochefoucauld 08200 SEDAN du mercredi 23 février 2022 au vendredi 18 mars 2022 dernier délai et sons réserve des places disponibles (☎ 03 24 27 73 59)

aucun remboursement ne sera possible sauf cas de force majeure

Tarif: 166 par personne (pass vaccinal obligatoire) chèque à l'ordre de l'ICPA des Communes Adhérentes

Permanence de la mutuelle pour tous

Vendredi 11 mars 2022 en mairie Informations au 03 24 29 17 42

Inscriptions auprès de Nathalie FONDEUR du lundi au jeudi uniquement l'après-midi en mairie.

Transport à la charge des participants (covoiturage).

l'Instance de Coordination pour les Personnes Agées (ICPA) organise un séjour à destination des personnes âgées de plus de 60 ans et résidant dans l'une des 23 communes adhérentes

Sortie en Baie de Somme



FORT MAHON PLAGE du 1er juin au 3 juin 2022



Tarif en ½ pension : 1706 par personne (au lieu de 2260) par chèque à l'ordre de « ICPA des Communes Adherentes » (possibilité de régler en 3 fois-PASS 1400 TOAL OBLIGATOURE)

ele tarif comprend les 2 nuitees en chambre double on lit jumeau, les repas du soir, les petits déjenners, la toxe de séjour, le transport*;

L'ICPA offre le trunsport pour un montant total de 28266 pour un bus PROGRAMME (les excursions et les repas du midi sont à charge du participent)

JOUR 1: mercredi 1er juin 2022 :

Départ de SEDAN le 1er juin 2022 Quai de la Régente à 7 heures (possibilité de ramassage

- zone Godart et arrêt bus sortie de sedan) direction Abbeville centre ville pour repas du midi et temps libre départ Abbeville 16h30 pour l'hôtel la Terrasse à Fort Mahon Plage
- depart Aboevalle 16th30 pour Photel la Terrasse à Fort Malton Plage

 JOUR 2: jeudi 2 juin 2022

 Départ de l'hôtel vers 10th30 pour une journée à Saint Valery sur Somme (temps libre)

 Départ de Saint Valery sur Somme vers 1 7h pour retour à l'hôtel

 JOUR 3: vendredi 3 juin 2022

- Départ de l'Inôtel vers 101 pour une journée au Touquet (temps libre)
 Départ du Touquet vers 15 heures pour une arrivée Sedan vers 20 heures 30



An Pôle d'Action Sociale 8/10 Rue de la Rochefoucauld 08200 SEDAN du mardi ler mars au jeudi 31 mars 2022 sous réserve des places disposibles (2 03 24 27 73 59- Madame MONTANI)

micun ramboursament ne sera possible sauf cas de force mojeur



MARDI - GRAS

PROGRAMME

18H15: Distribution de masques aux enfants (Place de la Mairle)

18H30 : Départ du défilé suivant cet itinéraire :
Place de la Mairie, Route d'Illy, rue des Chenevières,
Place du Général Margueritte, rue des Ecoles, rue de
l'Harmonie, rue des Braves Gens, rue du Culot, RD5,
rue Charles de Gauile, rue de Verdun, allée de la
Division Margueritte, RD5, rue du Stade.

19H30 : Incinération de la poupée « AU STADE »
Distribution de bonbons, de crêpes, chocolat chaud



Réservations pour le concert à partir du 1^{er} mars



Vendredi 11 mar; 2022 à 20h00







Reprises de Goldman, Vianney, Dutronc, Cabrel, U2, Queen... Réservation obligatoire
Renseignements en
mairie au 03 24 29 17 42



org : Commune de Floing et association Côté Cour Com le cadre des saisons cultivelles en milieu rural

Activités petites vacances d'hiver



Les activités se déroulent durant les vacances de février, d'avril et d'octobre, en collaboration avec les associations du village.

Durant ces vacances de février, 5 associations ont participé ainsi que Peggy de la bibliothèque municipale.

L'Alerte a proposé de l'éveil de l'enfant pour les maternelles, le Floing Football Club de l'initiation foot aux 3-13 ans, la Flongeoise a fait découvrir la musique, le Ping-Pong Club a proposé un créneau d'une heure aux enfants de plus de 6 ans. Malheureusement, aucun enfant ne s'est inscrit pour participer à la marche organisée par l'association des Marcheurs Floing/St Menges.



Peggy avait prévu des activités manuelles ainsi qu'un accès libre à la bibliothèque durant la première semaine Deux créneaux d'activités manuelles ont été mis en place pour les 4-6 ans et le 7-10 ans.

Pour les prochaines vacances, des activités seront de nouveau proposées. Le programme sera distribué dans les écoles environ 15 jours avant. Pensez à déposer l'autorisation parentale en mairie avant le début des activités.

Pour les enfants non scolarisés sur la commune, mais intéressés par ces activités, n'hésitez pas à venir chercher le fascicule en mairie en vue d'une éventuelle inscription.

VIE ASSOCIATIVE

Présentation d'une association

Marcheurs Floing/St Menges.

Activité proposée:

Découvrir le pays sedanais Président : Joël EYQUEM

Secrétaire : Marie-Claire EYQUEM

Trésorier : Bernard JACOB

Tél.: 06 16 61 07 30

Email: joel.eyquem@wanadoo.fr

Nombre d'adhérents : 110

de Floing : 10 extérieur : 100

Jours, heures et lieux d'entraînement/activité :

Le jeudi : départ à 13h30 du Boulevard

Gambetta à Sedan

Le vendredi : départ à 14h00 du chalet de

Ski Club de La Chapelle.

Âge des adhérents : de 55 à 91 ans

TRAVAUX

EXTRAIT DE L'ARRÊTÉ MUNICIPAL DE CIRCULATION : CHAUSSÉE RÉTRÉCIE ET CIRCULATION ALTERNÉE

<u>Article 1</u>: À compter du 21 février 2022 et pour une durée de 30 jours, la chaussée sera rétrécie :

- entre le 28 et le 36 de la rue Charles de Gaulle.
- la circulation se fera par feux tricolores et/ou manuellement et sera limitée à 30km/h, le dépassement sera interdit.

L'accessibilité des secours et services sera maintenue.

<u>Article 2</u>: Pendant toute la durée de l'opération, le stationnement des deux côtés sera également interdit dans cette rue au niveau des travaux.

 $\underline{\textit{Article 3}}: \grave{\textit{A}}$ l'approche du chantier, la signalisation réglementaire sera mise en place par l'entreprise.